



*Le phénomène de l'itinérance dans
la région de la Haute-Yamaska*

Mémoire pour la Commission des Affaires sociales

Le 18 septembre 2008

Table des matières

Introduction.....	3
Les ressources en Haute-Yamaska.....	4
La situation.....	4
- La situation des personnes hébergées.....	4
- La situation des organismes d'hébergement.....	6
- Le contexte.....	6
Recommandations.....	7
Conclusion.....	9
Annexe A.....	10

1. Introduction

Le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) est une table de concertation intersectorielle qui s'est donné comme mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d'actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté. Le GASP soutient le développement d'outils et de stratégies dans les cinq grands axes suivants : la sécurité alimentaire, le logement social et communautaire, le transport intermunicipal, l'itinérance et l'éducation.

En 2006, le GASP a réuni plusieurs partenaires autour de la situation de l'itinérance. Ce comité s'est donné trois objectifs : réunir de façon régulière les partenaires autour de l'itinérance, dresser un portrait de la problématique dans notre région et identifier des solutions à court, moyen et long terme pour contrer l'itinérance dans la MRC de la Haute-Yamaska.

Le comité a d'abord commencé ses travaux en convenant d'une définition commune de l'itinérance qui est celle utilisée par le RAPSIM.

« Une personne qui n'a pas d'adresse fixe, qui n'a pas l'assurance d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les jours à venir, au revenu très faible, avec une accessibilité souvent discriminatoire à son égard de la part des services publics, pouvant vivre des problèmes occasionnant une désorganisation sociale, notamment, de santé mentale, d'alcoolisme et/ou toxicomanie et/ou de jeux compulsifs, ou dépourvue de groupe d'appartenances stable ».

Deux ans plus tard, le comité continue de se réunir mais manque de moyens pour aller de l'avant avec ses projets, dont celui de dresser et documenter le portrait de l'itinérance dans notre région afin de mieux cibler nos interventions et de faciliter notre intersectorialité. Chaque ressource consultée accepterait d'emblée de participer à une telle étude sur l'itinérance par rapport à sa clientèle tout en étant conscient que d'autres acteurs dans notre milieu, dont les institutions religieuses et certaines institutions publiques, devraient se joindre à notre comité. Par ailleurs, nous reconnaissons n'avoir en ce moment aucune ressource disponible pour mener à bien cette démarche.

Vous trouverez donc au cours des pages suivantes une description des ressources à l'œuvre sur notre territoire, le portrait de la situation actuelle de même que des recommandations qui permettraient de diminuer l'itinérance.

2. Les ressources en Haute-Yamaska

Il existe plusieurs ressources dans la région pour les personnes en situation d'itinérance. Elles sont :

- **La Maison d'hébergement pour hommes en difficulté, Le Passant**, est une ressource d'hébergement temporaire avec 21 lits pour les hommes de 18 à 100 ans. Un séjour maximum gratuit de 7 jours est permis.
- **L'Auberge sous mon toit** est un centre d'hébergement communautaire jeunesse pouvant accueillir 19 personnes pour des séjours pouvant aller jusqu'à un an. Elle dessert les hommes de 18 à 35 ans.
- **Transition pour Elles** est une maison d'hébergement pour les femmes vivant des problématiques variées. Elle offre 8 lits et la durée du séjour peut varier de quelques jours à plusieurs mois. Cette ressource accepte aussi d'accueillir des femmes en difficulté d'hébergement, mais ce de façon informelle et pour des situations de dépannage d'urgence seulement.
- **Halte Crise du centre de femmes Entr'elles** est une maison d'hébergement pour les femmes en difficulté qui offre seulement 4 lits, pour un séjour d'une durée maximum de 2 semaines. Cette ressource ne dispose d'aucune surveillance de nuit faute de moyens et la ressource le Passant se charge bénévolement de cette surveillance en cas d'urgence.

La situation financière de la plupart des ressources communautaires présentées ci-dessus les oblige à demander aux personnes hébergées une tarification variant entre 5\$ et 20\$ par jour, ce qui a un impact certain sur la durée d'un séjour prolongé.

De plus, il est à noter que les ressources ci-dessus manquent de moyens pour offrir de façon régulière ce qui s'appelle de «l'accueil de nuit». Ce type d'accueil permettrait de ne pas refuser des personnes qui pour le moment ne trouvent aucune place dans les ressources actuelles.

3. La situation

3.1 La situation des personnes hébergées en Haute-Yamaska

Le phénomène de l'itinérance prend de l'ampleur dans notre région : les demandes augmentent à chaque année et le taux de refus aussi, par manque de places, surtout depuis les cinq dernières années. Plusieurs raisons peuvent

expliquer cette progression du besoin d'hébergement, notamment l'augmentation des problématiques : ruptures familiales ou amoureuses, absence de lien social, toxicomanie, dépendance et maladies mentales pour n'en nommer que quelques-uns. Les difficultés financières prennent aussi de l'ampleur avec le coût de la vie qui augmente sans cesse.

Les intervenants croient que ces problèmes risquent d'aller en augmentant avec le nombre d'enfants qui dès l'âge de cinq ans ont de la difficulté à vivre en société ; une augmentation importante de cas de troubles sévères de comportement dans notre commission scolaire entre 2000 et 2006 a été constatée. Le risque de décrochage scolaire s'accroîtra d'autant au cours des prochaines années ce qui laisse présager une incidence éventuelle sur l'insertion en emploi et l'insertion sociale des jeunes.

Actuellement, les populations les plus touchées par le phénomène de l'itinérance dans notre région sont plutôt les hommes. La moyenne d'âge des personnes accueillies dans la ressource le Passant est de 45 ans. Quant aux femmes en situation d'itinérance, il est difficile de quantifier leur nombre car elles le vivent de manière différente. Nous ne pouvons que constater qu'il y a régulièrement des demandes d'hébergement provenant de femmes mais elles sont refusées et ce n'est pas comptabilisé par les ressources qui les reçoivent.

La majorité des personnes qui utilisent les ressources de notre région vivent de l'itinérance situationnelle : 70% des personnes en sont à leur premier séjour. Les personnes qui vivent de l'itinérance de type chronique ou cyclique, souffrent souvent de problématiques de santé mentale ou de toxicomanie. Ces dernières fréquentent peu les ressources car elles ne peuvent pas respecter les exigences ou normes de fonctionnement exigées.

Pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale, il y a les services du Suivi Intensif du Milieu (SIM) qui sont disponibles. Le SIM est un excellent programme du CSSH, composé d'une équipe multi disciplinaire, qui a permis d'enrayer la chronicité des problématiques en santé mentale par un maintien dans la communauté. Une approche globale qui permet d'aider les personnes dans la complexité de leur problématique est l'avantage d'une équipe multidisciplinaire. Ce programme est aussi à pleine capacité et les listes d'attente sont de mises. Malheureusement, lorsque cette équipe tente de rejoindre les personnes qui ne peuvent être hébergées dans les ressources communautaires, plusieurs quittent notre territoire et vont plutôt dans les grands centres où il y a plus de refuges adaptés à leur situation.

3.2 La situation des organismes d'hébergement

Les services offerts dans notre région sont adaptés aux besoins des populations mais ils sont insuffisants. Les ressources sont régulièrement sinon toujours à pleine capacité. À l'intérieur des maisons d'hébergement, les services offerts sont de bonne qualité mais le personnel manque de temps et de moyens afin d'accompagner les personnes dans leurs demandes. De plus, il n'y a pas de dépannage alimentaire de soir et les fins de semaine en région. Tout ceci est dû directement au sous-financement des ressources.

La non-réurrence du financement des programmes d'aide à l'itinérance dans notre région engendre plusieurs problèmes. Cela crée parfois des vides de service que chacun tente de combler sans en avoir la capacité. Cette situation engendre un sentiment d'impuissance et de démotivation du personnel. De plus, beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés à compléter des demandes de subventions où il faut justifier et comptabiliser le travail effectué. Le sous-financement et la non-réurrence du financement nuit également à la stabilité de la ressource ce qui occasionne un roulement de personnel et un investissement continu dans la formation du personnel.

3.3 Le contexte

Dans notre région, nous avons constaté une amélioration dans le soutien aux organismes communautaires de la part des élus municipaux. À Granby plus particulièrement, il y a eu la construction de logements sociaux, un soutien financier aux organismes communautaires, la réalisation de la politique familiale, l'amélioration du transport en commun depuis que le nouveau conseil est en place (novembre, 2005). Par contre, il y a une fragilité dans ces acquis car ils dépendent du conseil municipal élu.

Il est à noter que le pourcentage approximatif de logements sociaux sur l'ensemble des logements locatifs au Québec est de 10%. (*FRAPRU, 2007*) Avec un peu moins de 5% de logements sociaux, la MRC la Haute-Yamaska arrive sous la moyenne montréalaise de 7,7%. Elle se situe à l'avant dernier rang des MRC de la Montérégie. (*Portrait statistique de la population et du logement locatif en Montérégie, 2004*)

Nous observons quotidiennement un besoin continu et important de sensibilisation sur le phénomène de l'itinérance dans notre milieu : l'image de l'itinérant se déplaçant avec tous ses effets dans un sac et dormant sous un pont est souvent la seule image que la population associe à l'itinérance. La précarité de l'hébergement vécue sous différentes formes est rarement considérée.

Des preuves scientifiques nous sont aussi demandés afin d'appuyer nos propos. Comme nous l'avons déjà remarqué précédemment, la possibilité de faire une étude avec nos ressources locales est assez limitée. Bien que constatant l'importance de faire de la sensibilisation, ceci n'est pas une priorité pour les ressources : toutes leurs ressources sont mobilisées pour remplir leur mission auprès des personnes hébergées et pour contrer le sous-financement et la non-récurrence de leur financement.

4. Recommandations

Il y a des mesures que le gouvernement peut prendre pour diminuer l'itinérance chronique même si on ne peut pas l'enrayer complètement.

1. Que le gouvernement s'attaque à la prévention des problématiques multiples qui mènent à l'itinérance.

- En priorité, des efforts réels et soutenus doivent être faits pour éliminer la pauvreté qui est la principale source de bien d'autres difficultés.
- Les problématiques de toxicomanie et de santé mentale sont d'autres facteurs menant à l'itinérance et pour lesquelles des interventions préventives doivent être davantage mises en place.
- Une autre population à risque, ce sont les jeunes qui ont été suivis par la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) toute leur vie. Quand ils quittent la DPJ à l'âge de 18 ans, il serait souhaitable de maintenir un contact avec ces jeunes et peut-être d'instaurer des appartements supervisés. L'idéal serait de mieux les outiller pour la vie au quotidien ou d'outiller leurs parents à jouer ce rôle quand c'est possible.

2. Que le financement pour le logement social et communautaire soit augmenté.

- Il est certain que le gouvernement doit continuer à investir dans le logement social et communautaire. Des investissements massifs doivent être faits afin d'augmenter le parc locatif de logements sociaux en offrant différentes mesures de soutien.
- Le programme de soutien communautaire en logement social récemment déployé par le gouvernement provincial n'est pas suffisant et a plutôt mal ciblé la clientèle : ainsi 70% de l'enveloppe budgétaire doit être consacrée aux personnes âgées ce qui ne reflète pas les besoins identifiés dans

notre région. Nous voulons cibler nous-mêmes quelle est la clientèle prioritaire dans la région.

3. Que le financement de base des ressources soit augmenté et que les critères de financement soient adaptés à la réalité des ressources.

- Les besoin le plus urgent des organismes communautaires est de recevoir un financement de base adéquat et récurrent. Tant qu'il n'y a pas de financement de base il n'est pas possible d'envisager d'améliorer les ressources ou de combler les besoins. Ce financement permettrait de pouvoir payer des salaires adéquats et ainsi d'attirer et surtout de retenir un personnel bien formé. Le personnel veut de la stabilité dans son milieu d'emploi et une fois que le financement est récurrent les employées peuvent se dédier entièrement à leur travail.
- Il y a un manque de confiance et une méconnaissance du travail qui se fait dans les organismes communautaires de la part des bailleurs de fond. Les critères d'efficacité demandés par les gouvernements ne sont pas réalistes : l'accompagnement est un travail de longue d'haleine et cela peut prendre des années dans certains cas avant de voir des résultats concrets. Si on doit absolument mesurer le travail fait, il faudrait voir la progression de la personne en soi et non utiliser des critères généraux. Où était cette personne avant d'arriver dans cet organisme ? Où est-elle maintenant ? Quand nous travaillons avec des personnes l'évaluation doit être de nature qualitative et non quantitative ; il ne faudrait pas utiliser de chiffres.

4. Que le gouvernement adopte une politique en itinérance.

- Une politique gouvernementale serait nécessaire pour encadrer les actions et les différents rôles de tous les acteurs impliqués. Nous nous rallions aux demandes du Réseau Solidarité Itinérance du Québec dans sa politique pour l'itinérance. Les grands axes de cette politique sont : le droit de cité, un revenu décent, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé et un réseau d'aide et de solidarité.

5. Que le gouvernement facilite la mise en place de tables de concertation intersectorielle et les finance à la hauteur de leur besoin.

- Il serait nécessaire d'avoir des tables de concertation multidisciplinaire et intersectorielle, propre à chaque région. Ces tables, financées de façon adéquate, devraient traitées également de la prévention en itinérance. Il

faut reconnaître que plusieurs régions travaillent déjà en concertation et il est important de ne pas refaire de nouvelles structures s'il y en a déjà qui existent déjà.

Conclusion

Comme vous avez pu le constater, la réalité de l'itinérance à l'extérieur des grands centres urbains est différente mais tout aussi présente. Cependant, les politiques publiques jusqu'à maintenant n'ont que très peu reconnues cette réalité. Cette absence de reconnaissance se traduit par un manque de services dans les milieux urbains plus modestes et amène les personnes en situation d'itinérance, à s'éloigner pour avoir des services. Une telle reconnaissance devrait s'accompagner de la possibilité de cibler nos priorités en région et ce pour toutes les régions.

Plongés au cœur même des services à rendre, les ressources en hébergement ne sont pas en mesure de développer des outils pour mieux intervenir en partenariat avec les différents services offerts de même que pour dresser un portrait détaillé de la situation de l'itinérance : des ressources doivent être attribuées à cet effet.

Enfin, nous insistons sur le fait que l'itinérance que vivent les femmes est différente de celles des hommes ; sa manifestation, ses causes, ses réalités sont différentes. Il est indispensable que l'itinérance des femmes soit aussi reconnue et prise en charge.

Rédigé par Catherine Lusson, Coordonnatrice du GASP

Avec la participation du comité itinérance

Johanne Boisvert	Organisatrice communautaire CSSS Haute-Yamaska
Sophia Coton	Coordonnatrice, Entr'elles
Yves Longpré	Directeur, MHPD Le Passant
Alain Massé	Directeur, Auberge du Cœur sous mon toit
Jacques Riendeau	Membre du conseil d'administration, L'autre Versant

ANNEXE A Statistiques

1. Logement

Proportion des ménages locataires consacrant 30% et plus de leur revenus au loyer

RLS Haute-Yamaska	32.9%
RLS de la Pommeraie	24.7%
RLS des Maskoutains	31.6%
RLS Sorel-Tracy	40.6%
Montérégie	33.6%
Québec	35.9%

Coût du logement et taux de vacances en 2006 MRC Haute-Yamaska

	Taux de vacances	Coût mensuel moyen
Logement avec une chambre	2.6%	439\$
Logement avec 2 chambres	1.6%	531\$
Logement avec 3 chambres	0	562\$

**Proportion du parc de logements locatifs sous forme de logement social en
2004**

Haute-Yamaska	4.97%
Brome Missisquoi	8.17%
Rouville	6.65%
Haut-Richelieu	7.15%
Maskoutains	9.68%
Montérégie	7.70%

2. Aide alimentaire d'urgence/dépannage

Aide alimentaire d'urgence/dépannage SO.S. Dépannage

	Personnes nourries	Interventions différentes	Ménages différents
2000-2001	7 900	4 014	1 512
2001-2002	10 274	4 943	1 621
2004-2005	5 475	3 042	1 370
2005-2006	5 774	3 038	1 318
2006-2007	4 841	2 804	1 365

**Source principal des revenus des personnes demandant de l'aide
alimentaire S.O.S. Dépannage**

	2001-2002	2002-2003	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Aide sociale	51.7%	50.9%	54.3%	54.9%	58.4%
Travail	6.8%	8.4%	13.4%	12.5%	10.3%
Attente d'un chèque	27.0%	24.2%	13.4%	12.5%	10.3%

3. Hébergement

Hébergement *Le Passant*

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Nombre de personnes hébergées	293	351	312	344	304
Taux d'occupation	79%	76%	66%	79%	88%
Premier séjour/%	54%	64%	66%	71%	70%
Durée moyenne du séjour	14.02	11.16	9.79	10.62	13.44

Provenances des hommes hébergés *Le Passant*

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Haute-Yamaska	47%	50%	55%	46%	47%
Brome-Missisquoi	8%	6%	4%	4%	3%
Régions environnantes	11%	13%	10%	13%	14%
Autres régions	34%	30%	35%	37%	36%
Refus des demandes d'hébergement					
2006-2007	322	2007 (9 mois)	307		

Hébergement *Halte Crise, du Centre de femmes Entr'elles*

	2007-2008
Nombre de personnes hébergées	81 femmes
Taux d'occupation	82%
Nombre de refus	32
Nombre de personnes sans domicile fixe	35

Hébergement *Auberge sous mon toit*

	2006-2007	2007-2008
Demandes d'admission	184	245
Nombre résidants	117	138
Taux d'occupation	74%	79%
Refus pour manque de place		16

Provenance géographique des résidants *Auberge sous mon toit*

	2006-2007	2007-2008
Ville de Granby	33%	30%
Région Haute-Yamaska	34%	26%
Autre région	33%	44%